

Ce travail est basé sur une approche méthodologique acquise grâce à une longue expérience dans le domaine de l'aménagement et la mise en valeur du milieu naturel.

Cette approche appliquée à un cas concret , en l'occurrence le bassin versant de l'Oued El Djemâa , constitue le fondement de ce travail.

Cette étude s'étalera donc sur trois parties interdépendantes avec:

- **Une première partie** réservée à la présentation de la zone d'étude dans son contexte actuel.

Elle permet de dégager à partir d'observations de terrain et de travaux de photo-interprétation, les aspects de dégradation remarquables, puis les facteurs à l'origine de cette dégradation et leur classement par ordre d'importance.

A ce stade de l'étude , une cartographie nécessaire à la définition des facteurs de dégradation et à la proposition d'aménagements orientés vers la stabilisation de zone d'étude est établie

Il s'agit de la carte géomorphologique, la carte des pentes , la carte lithologique , la carte de l'occupation du sol

- **Une deuxième partie** consacrée à l'étude géomorphologique, permet d'inventorier les différentes formes et processus morphogénétiques sur toute l'étendue du bassin versant de l'Oued El Djemâa .

Ces formes et processus sont regroupés et classés en "aires d'érosion " puis planimétrés .

La synthèse des différents documents cartographiques établis , ainsi que les données générales , permettra le découpage du bassin versant en zones homogènes.

C'est sur la base de ce zonage que des propositions d'aménagements appropriées sont présentées dans une troisième partie .

- **Une troisième partie** sera donc consacrée à la proposition d'aménagements les plus appropriées selon les cas présents dans le bassin versant de l'Oued El Djemâa.

Il s'agira soit d'une nouvelle affectation des sols plus adéquate , soit de techniques anti-érosives sur les versants et au niveau des talwegs ou ce qui est le plus probable , une combinaison de ces actions.

L'objectif visé par de telles actions consiste à l'établissement à terme d'un état d'équilibre relatif au sein du bassin versant.